



Siège Social
Pôle Administratif et Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE
Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

<https://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code APE 9312 Z



SPORTMINEDOR
SPORT MINÉDOR .com



BUREAU

3/24-25

Samedi 18 janvier 2025
Narbonne

Membres présents : Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON (visio), Christophe FAULMANN, Christian PRIVAT, Clément TISSIER (visio).

Salariés : François DURIER, Amelia TAHRAOUI.

Invités : David ANGELATS, Anne-Sophie BIEULES.

Excusée : Fayza ZIOUECHE.

Votants : 5/6 membres du Bureau

Table des matières

0.	Approbation du CR – B2 du samedi 16 novembre 2024	1
1.	Communication du Président	1
1.1.	Élections FFBaD, gouvernance.	1
1.2.	France Vétérans Tournefeuille.	1
1.3.	Informations diverses.	1
2.	Secteur Administratif / RH	1
2.1.	Entretiens individuels salariés.	1
2.2.	Prestation NOOUS.	1
2.3.	AG Ordinaire et Élective.	2
2.4.	Mérite Fédéral.	2
2.5.	Médailles DRAJES.	2
3.	Secteur DEVELOPPEMENT / SPORT POUR TOUS	2
3.1.	Point licenciation.	2
3.2.	Bilan mandature.	2
3.3.	Tournoi International Parabadminton BWF.	2
3.4.	Mayotte.	2
3.5.	Informations diverses.	3
4.	Secteur VIE SPORTIVE	3
4.1.	Projet « Du stade vers l'emploi ».	3
4.2.	Projet « Aide sociale joueur du collectif régional ».	3
5.	Secteur FINANCES	3
5.1.	Informations diverses.	3

0. Approbation du CR – B2 du samedi 16 novembre 2024

VOTE 1 POUR 4/4 CONTRE 0/4 ABSTENTION 0/4

Le compte rendu du Bureau 2 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [CR-B2-16-11-2024.pdf](#)

1. Communication du Président

1.1. Élections FFBaD, gouvernance.

La nouvelle gouvernance met les choses en place petit à petit. Les commissions sont créées et les responsables ont été nommés. Pour rappel, David ANGELATS, seul représentant de l'Occitanie au sein du Comité Exécutif fédéral, a endossé la fonction de Trésorier Général.

Sur 150 clubs, seulement 71 ont voté ainsi que 46% des délégués des comités. Les comités ne se sont pas impliqués, semble-t-il, étant donné qu'il n'y avait qu'une liste. Les membres du bureau remarquent également le manque d'information générale au niveau des clubs et des comités.

1.2. France Vétérans Tournefeuille.

Le club de Tournefeuille adresse deux demandes suite à l'organisation du France Vétérans :

- une avance financière, sous forme de prêt, d'un montant de 5 000€ pour le financement de certains postes (acompte traiteur, location camion réfrigéré...),
- le prêt du minibus de la Ligue.

Le bureau demandera au club de faire la demande de prêt auprès de la Fédération, Jean-François ANINAT expliquant que cela s'était déjà fait. En cas de refus, la Ligue versera en avance l'aide accordée de 1500€, et complètera par un prêt de 3 500€.

Les membres du bureau évoquent également les difficultés liées à l'organisation de l'événement, telles que les problèmes de budget et le manque de soutien de la ville pour certains aspects logistiques.

1.3. Informations diverses.

Sports Raquettes : le jugement en appel de l'affaire a eu lieu le 15 janvier 2025. La ligue percevra, au final, après 7 ans de procédure, un versement de 2 600€, soit beaucoup moins que ce qui était prévu en première instance. Au final les honoraires de l'avocate sont plus élevés que les indemnités reçues.

2. Secteur Administratif / RH

2.1. Entretiens individuels salariés.

Le Président, le Secrétaire Général, le VP Développement et le Directeur ont réalisé les entretiens individuels de l'ensemble des salariés.

2.2. Prestation NOOUS.

NOOUS est une agence de conseil de ressources humaines. Le 19 décembre 2024, François DURIER et Jean-François ANINAT ont participé à une réunion de présentation avec les dirigeants de NOOUS. Une proposition d'accompagnement en 3 axes a été abordée :

- Audit des pratiques internes,
- Formaliser le fonctionnement interne,



- Définir les besoins en formation.

Le coût est de 7 200€ HT dont 6.000 euros pouvant être pris en charge par l'AFDAS.

La signature du contrat d'accompagnement est conditionnée à la prise en charge.

2.3. AG Ordinaire et Élective.

L'assemblée Générale Élective se déroulera le 15 mars 2025 à Carcassonne. Elle suivra l'assemblée générale ordinaire. Le lancement de l'appel à candidatures sera lancé le 14 février, pour une clôture au 2 mars. Une communication sur les élections sera diffusée sur le site de la Ligue ainsi qu'aux présidents de comités.

2.4. Mérite Fédéral.

Les modalités pour les mérites fédéraux ont été reçues. Les demandes se dérouleront en 3 phases. Tout d'abord, les clubs devront soumettre leurs candidatures. Ensuite, les comités examineront ces propositions pour validation. Enfin, la ligue devra sélectionner et proposer parmi toutes les demandes jusqu'à un maximum de 5 candidatures.

Cette année une nouveauté : les médailles d'Or ne comptent pas dans le quota, elles se rajouteront aux cinq propositions de la Ligue. Toutes les démarches se font via Poona.

2.5. Médailles DRAJES.

Les candidatures pour la promotion du 14 juillet 2025 sont à transmettre à la DRAJES. Les dates butoir pour les propositions des médailles d'Argent et d'Or sont le 1/03/2025 et le 15/04/2025 pour les médailles de Bronze.

3. Secteur DEVELOPPEMENT / SPORT POUR TOUS

3.1. Point licenciation.

À fin décembre, la hausse du nombre de licenciés est de 10%, à comparaison date à date.

3.2. Bilan mandature.

Le groupe de travail est composé de Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE, François DURIER et Roxane VENUTI. Le bilan de l'olympiade passée sera réalisé en s'appuyant sur le Projet de Ligue 2021-2024. Il permettra de lancer le projet de Ligue 2025-2028.

3.3. Tournoi International Parabadminton BWF.

Les échanges ont concerné l'organisation d'un tournoi international de Parabadminton. Deux options de site ont été proposées : Saint-Orens, avec une salle à tarif préférentiel pendant les vacances scolaires, et Narbonne, moins favorable d'un point de vue logistique. La mairie de Saint-Orens est favorable, mais préférerait une action à renouveler, plutôt qu'un « one shot ».

Dossier à finaliser au premier trimestre 2025. Le budget prévisionnel est en cours de réalisation.

Un tournoi international en 2026, dont le niveau reste à confirmer, a également été mentionné. Gilles CASTILLON prévoit de clarifier certains points avec Laurent SCHWIZGEBEL, vice-président chargé des événements à la Fédération.

3.4. Mayotte.

Arnaud GENIN, joueur de l'ex-Midi-Pyrénées, est actuellement résident sur Mayotte. Il a fait un appel au don auprès de la FFBaD pour pouvoir aider les habitants.



3.5. Informations diverses.

La candidature de la Ligue n'a pas été retenue pour l'obtention d'un chaudron du parcours de la Flamme. Le badminton n'a pas été tiré au sort, et ce sont les fédérations d'Escrime, de Basket, de Volleyball, de Roller & Skateboard, d'Équitation et de Voile qui bénéficieront de cet objet commémoratif.

4. Secteur VIE SPORTIVE

4.1. Projet « Du stade vers l'emploi ».

Anne-Sophie BIEULES a présenté le projet « Du stade vers l'emploi » (DSVE), un partenariat en collaboration avec Pôle Emploi et la Fédération. Ce projet vise à allier sport et recherche d'emploi, où, sur une journée une activité badminton par atelier est proposée en matinée, suivie d'entretiens d'embauche l'après-midi.

Le budget estimé pour une journée est de 3 400€ (repas du midi à la charge de la ligue et défraiement des intervenants), mais avec une aide fédérale de 2 700€ et la possibilité d'aides supplémentaires de la région. Gilles CASTILLON a souligné l'importance de cet investissement pour attirer des partenaires et promouvoir le badminton en entreprise. Ce projet pourrait également contribuer au développement du championnat Sport en entreprise et générer, à terme, des bénéfices pour la Ligue.

4.2. Projet « Aide sociale joueur du collectif régional ».

À la suite d'une demande d'aide financière par une famille monoparentale ayant des enfants membres du collectif régional, la commission Jeunes et Haut niveau propose la création d'une « aide sociale ». Cette aide concernerait les familles des joueurs du collectif régional convoqués sur les stages nationaux (SAN) et les compétitions nationales (CEIJ, France). Plusieurs options ont été explorées, telles qu'une déduction sur les frais refacturés aux comités ou une enveloppe dédiée avec un plafond de 500€ par famille et par enfant. Le bureau entérine le principe de l'aide et charge la commission Jeunes et Haut-Niveau, et devra établir un règlement du système d'attribution.

David ANGELATS a proposé une restructuration plus large du financement, suggérant d'augmenter la cotisation des comités d'un euro par licencié pour créer une enveloppe spécifique pour le haut niveau.

5. Secteur FINANCES

5.1. Informations diverses.

Le budget prévisionnel 2025 est en cours de finalisation par les différents secteurs. Jean-Maurice GASTAL termine la saisie du réalisé 2024.

Clément TISSIER a rendez-vous avec le cabinet comptable, le 3 mars, pour faire un point sur les éléments à produire pour finaliser les comptes 2024, afin de préparer le Bureau du 8 mars prochain.

Le Trésorier général a mis en place les nouveaux codes analytiques au 1^{er} janvier 2025. Ces codes, alignés à notre outil interne de calcul du prévisionnel, permettront de faire un suivi régulier entre le prévisionnel et le réalisé.

Président

Christophe FAULMANN



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

